



# Vallée de la Truyère au Pont des Estrets (Identifiant national : 910030245)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 48044047)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Lozèriens, .- 910030245, Vallée de la Truyère au Pont des Estrets. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030245.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Lozèriens

Centroïde calculé : 679907°-1971873°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/10/2008

Date actuelle d'avis CSRPN : 13/10/2008

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 25/10/2012

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	6
9. SOURCES .....	6

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Lozère
- Commune : Rimeize (INSEE : 48128)
- Commune : Fontans (INSEE : 48063)

### 1.2 Superficie

12,18 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Vallée de la Truyère au Pont des Estrets » est située au nord de la Lozère, au sud-est de Saint-Chély-d'Abcher, en Margeride. Elle est constituée par une petite portion d'environ de 1300 mètres de la rivière la Truyère. Elle couvre une surface de près de 12 hectares en aval du hameau des Estrets, sur les communes de Fontans et de Rimeize. L'altitude varie peu, entre 925 et 935 mètres.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### **Patrimoniaux**

### **Fonctionnels**

### **Complémentaires**

- Faunistique
- Autre Faune (préciser)

### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

La limite amont est située au niveau du hameau du Pont des Estrets et la limite aval se trouve à 1200 mètres environ après le pont de la route N106. En rive gauche, le périmètre est marqué par la route N106 et les prairies humides, et en rive droite par le chemin en bas de pente.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### *Commentaire sur les facteurs*

Le principal facteur pouvant avoir une influence sur le périmètre de la ZNIEFF est en lien direct avec l'activité agricole. En effet, l'apport d'engrais et d'amendements sur les prairies et cultures représente un risque d'eutrophisation de la rivière, phénomène qui est d'autant plus important qu'aucune zone tampon n'existe entre la rivière et les parcelles agricoles (ripisylve très fine voire absente).

Le risque de pollution par les eaux usées du hameau des Estrets situé en amont est également à prendre en compte et pourrait affecter directement la qualité de l'eau et la présence de la Moule perlière.

La proximité de la route sur une partie du périmètre et les deux ponts sur le linéaire de la rivière représentent des points de vulnérabilité du cours d'eau : les accidents de la route peuvent constituer un risque de pollution accidentelle des eaux de la rivière par l'écoulement de polluants (hydrocarbures, huiles, salage...).

Tous travaux et interventions en rivière doivent être proscrits.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autre Faunes</li> </ul>		

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p style="text-align: center;">87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i></p>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mollusques	64435	<i>Margaritifera margaritifera</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Mulette perlière,</i> <i>Moule perlière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COCHET GILBERT (Etudes Naturalistes)				1995

### 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*

### 7.3 Autres espèces à enjeux

*Non renseigné*

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Bivalves	64435	<i>Margaritifera margaritifera</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	COCHET GILBERT (Etudes Naturalistes)		